



## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** Huile essentielle de laurier, synthétique

**Code du produit:** 3314

**Numéro d'enregistrement** Mélange - Les numéros d'enregistrement des composants, voir le chapitre 3

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Emploi de la substance / de la préparation

Produits chimiques pour laboratoires

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co. KG

Schoemperlenstraße 3-5

76185 Karlsruhe

Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: [sicherheit@carlroth.de](mailto:sicherheit@carlroth.de)

**Service chargé des renseignements:** Division sécurité au travail et protection de l'environnement

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité,

I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Muta. 2	H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Carc. 2	H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Asp. Tox. 1	H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Eye Dam. 1	H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Aquatic Chronic 2	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Skin Irrit. 2	H315	Provoque une irritation cutanée.
Skin Sens. 1	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.

#### Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

Xn; Nocif

R40-68-65: Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes. Possibilité d'effets irréversibles. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Xi; Irritant

R36/38: Irritant pour les yeux et la peau.

Xi; Sensibilisant

R43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R10: Inflammable.

(suite page 2)

**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 1)

## 2.2 Éléments d'étiquetage

**Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

### Pictogrammes de danger



GHS02

GHS05

GHS07

GHS08

GHS09

### Mention d'avertissement Danger

#### Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

Huile du eucalyptus  
Huile du laurier-sauce  
Thym, huile de  
Huile du géranium

#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H351 Susceptible de provoquer le cancer.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

#### Indications complémentaires:

-

## 2.3 Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

(suite page 3)

**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 2)

Composants dangereux:		
CAS: 8000-48-4 EINECS: 283-406-2	Huile du eucalyptus ☒ Xn R65; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1, H317	25-50%
CAS: 8002-41-3 EINECS: 283-272-5	Huile du laurier-sauce ☒ Xn R40-68-65; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Muta. 2, H341; ⚠ Carc. 2, H351; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1, H317	≤25%
CAS: 8000-34-8 EINECS: 284-638-7	Huile du girofle ☒ Xn R65; ☒ Xi R36; ☒ Xi R43 ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Acute Tox. 4, H302; ⚠ Acute Tox. 4, H312; ⚠ Eye Irrit. 2, H319; ⚠ Skin Sens. 1, H317	≤10%
CAS: 8022-15-9 EINECS: 294-470-6	Huile du lavandin ☒ Xi R43 R52/53-66 ⚠ Skin Sens. 1, H317; ⚠ Aquatic Chronic 3, H412	≤10%
CAS: 94266-48-5 Numéro CE: 304-455-9	Huile du pin ☒ Xi R38; ☒ Xi R43; ☒ N R50/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Aquatic Acute 1, H400; ⚠ Aquatic Chronic 1, H410; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Skin Sens. 1, H317	3-<10%
CAS: 90082-51-2 EINECS: 290-140-0	Huile du géranium ☒ Xn R65; ☒ Xi R38-41; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Eye Dam. 1, H318; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Irrit. 2, H315; ⚠ Skin Sens. 1, H317	5-<10%
CAS: 8007-46-3 EINECS: 284-535-7	Thym, huile de ☒ C R34; ☒ Xn R22-65; ☒ Xi R43; ☒ N R51/53 R10 ⚠ Flam. Liq. 3, H226; ⚠ Asp. Tox. 1, H304; ⚠ Skin Corr. 1B, H314; ⚠ Aquatic Chronic 2, H411; ⚠ Skin Sens. 1, H317	3-<5%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

### SECTION 4: Premiers secours



#### 4.1 Description des premiers secours

##### Remarques générales:

Enlever les vêtements contaminés par le produit.

##### Après inhalation:

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

##### Après contact avec la peau:

Laver à l'eau et au savon.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

##### Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 4)

**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 3)

**Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.

En cas de vomissement spontanément: Danger d'aspiration. Possibilité de défaillance pulmonaire.

Consulter immédiatement un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

CO<sub>2</sub>, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Jet d'eau à grand débit

Eau

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

**Autres indications**

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Ne pas respirer la vapeur/l'aérosol.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Veiller à une aération suffisante.

Porter un équipement de protection individuelle.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple Rotisorb Art.-Nr. 1710.1).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 5)

**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
Conserver les récipients, l'équipement et la place de travail propre.  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Eviter la formation d'aérosols.

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.  
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 6)

**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 5)

**Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

**Protection respiratoire:**



Nécessaire en cas d'apparition de vapeurs/aérosols. Filtre A (code de couleur "Brun").

**Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Caoutchouc nitrile, épaisseur > 0,3 mm.

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 6$

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**

caoutchouc nitrile, épaisseur:  $\geq 0,11$  mm

Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 1$

**Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

**Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Indications générales.**

**Aspect:**

**Forme:**

Liquide

**Couleur:**

Jaune à marron.

(suite page 7)

**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 6)

<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information disponible.
<b>valeur du pH:</b>	Aucune information disponible.
<b>Changement d'état</b>	
<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'éclair</b>	46 °C
<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Aucune information disponible.
<b>Température d'inflammation:</b>	Aucune information disponible.
<b>Température de décomposition:</b>	Aucune information disponible.
<b>Auto-inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
<b>Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
<b>Limites d'explosion:</b>	
<b>Inférieure:</b>	Aucune information disponible.
<b>Supérieure:</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucune information disponible.
<b>Pression de vapeur:</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité à 20 °C:</b>	0,91 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité relative.</b>	Aucune information disponible.
<b>Densité de vapeur.</b>	Aucune information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Aucune information disponible.
<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Pas ou peu miscible
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Aucune information disponible.
<b>Viscosité:</b>	
<b>Dynamique:</b>	Aucune information disponible.
<b>Cinématique:</b>	Aucune information disponible.
<b>9.2 Autres informations</b>	Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2 Stabilité chimique

#### Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles

### 10.5 Matières incompatibles:

Aucune information disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie: voir point 5.

(suite page 8)



**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 7)

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

**Toxicité aiguë:**

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

<b>8000-48-4 Huile du eucalyptus</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	2480 mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	2480 mg/kg (lapin)
<b>8000-34-8 Huile du girofle</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	1370 mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	1200 mg/kg (lapin)
<b>8022-15-9 Huile du lavandin</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	> 5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	> 5000 mg/kg (lapin)
<b>90082-51-2 Huile du géranium</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	>5000, mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	>2500 mg/kg (lapin)
<b>8007-46-3 Thym, huile de</b>		
Oral	LD <sub>50</sub>	2840 mg/kg (rat)
Dermique	LD <sub>50</sub>	>5000 mg/kg (lapin)

**Effet primaire d'irritation:**

**de la peau:**

Irrite la peau et les muqueuses.

**des yeux:**

Effet d'irritation.

**Après respiration:**

Effet d'irritation provoqué par les vapeurs.

**Sensibilisation:**

Sensibilisation possible par contact avec la peau.

**Effets CMR:**

Muta. 2, Carc. 2

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité:**

Susceptible de provoquer le cancer.

**Toxicité pour la reproduction:**

Aucune information disponible.

**Danger par aspiration:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Indications toxicologiques complémentaires:**

Une description des symptômes n'est pas livrable.

(suite page 9)



**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 8)

**Renseignements supplémentaires:**

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

## SECTION 12: Informations écologiques

**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:**

<b>Toxicité sur les poissons:</b>	
<b>8000-34-8 Huile du girofle</b>	
LC <sub>50</sub>	10,6 mg/l/48 h (Leuciscus idus)
<b>8007-46-3 Thym, huile de</b>	
LC <sub>50</sub>	16,1 mg/l/96 h (Onchorhynchus mykiss)
<b>Toxicité sur les daphnies:</b>	
<b>8000-34-8 Huile du girofle</b>	
EC50	3,4 mg/l/24 h (Daphnia magna)
<b>Toxicité sur les bactéries:</b>	
<b>8000-34-8 Huile du girofle</b>	
EC	3,5 mg/l (Pseudomonas fluorescens)

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Aucune information disponible.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Aucune information disponible.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Effets écotoxiques:****Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

**Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

(suite page 10)

**Nom du produit:** Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 9)

**Emballages non nettoyés:**

**Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### SECTION 14: Informations relatives au transport

**14.1 No ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN1169

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

ADR

1169 EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT  
EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID, MARINE  
POLLUTANT

IMDG

IATA

EXTRACTS, AROMATIC, LIQUID

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR, IMDG



Classe  
Étiquette

3 Liquides inflammables.  
3

IATA



Class  
Label

3 Liquides inflammables.  
3

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR, IMDG, IATA

III

**14.5 Dangers pour l'environnement:**

Marine Pollutant:

Signe conventionnel (poisson et arbre)

Marquage spécial (ADR):

Signe conventionnel (poisson et arbre)

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Indice Kemler:

Attention: Liquides inflammables.

No EMS:

30

F-E,S-D

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable.

(suite page 11)

**Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique**

(suite de la page 10)

**Indications complémentaires de transport:**

**ADR**

**Quantités limitées (LQ)**

**Quantités exceptées (EQ)**

5L

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000

ml

**Catégorie de transport**

**Code de restriction en tunnels**

3

D/E

**IMDG**

**Limited quantities (LQ)**

**Excepted quantities (EQ)**

5L

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

**"Règlement type" de l'ONU:**

UN1169, EXTRAITS AROMATIQUES LIQUIDES (pas visqueux), DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, 3, III

**SECTION 15: Informations réglementaires**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**Prescriptions nationales:**

**Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

**Règlement en cas d'incident:**

**Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

**SECTION 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

(suite page 12)

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.11.2014

Numéro de version 1

Révision: 04.11.2014

### Nom du produit: Huile essentielle de laurier, synthétique

(suite de la page 11)

- R10 Inflammable.
- R22 Nocif en cas d'ingestion.
- R34 Provoque des brûlures.
- R36 Irritant pour les yeux.
- R38 Irritant pour la peau.
- R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
- R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
- R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- R68 Possibilité d'effets irréversibles.

**Service établissant la fiche technique:** Division: sécurité au travail et protection de l'environnement

**Contact:** Herr Heine

**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
 IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)  
 ICAO: International Civil Aviation Organisation  
 ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)  
 ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route  
 IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
 DOT: US Department of Transportation  
 IATA: International Air Transport Association  
 GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
 EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
 ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
 CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
 LC50: Lethal concentration, 50 percent  
 LD50: Lethal dose, 50 percent  
 LD50\*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)  
 LD50\*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)  
 Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3  
 Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4  
 Skin Corr. 1B: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 1B  
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2  
 Eye Dam. 1: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 1  
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2  
 Skin Sens. 1: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1  
 Muta. 2: Germ cell mutagenicity, Hazard Category 2  
 Carc. 2: Carcinogenicity, Hazard Category 2  
 Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1  
 Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1  
 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1  
 Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2  
 Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3